

037-243700754-20161121-42700HDFH8891H1-DE



**FORMULAIRE DE DEMANDE D'AUTORISATION DE
DEVERSEMENT D'EAUX USEES NON DOMESTIQUES
LIEES AUX USAGES PROFESSIONNELS
AU RESEAU PUBLIC D'ASSAINISSEMENT**

Acte exécutoire
Transmis au représentant de l'Etat le 28/11/2016
Reçu par le représentant de l'Etat le 28/11/2016
Publié ou notifié le

DEMANDE A COMPLETER ET A RETOURNER A :
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION TOUR(S)PLUS – Service Assainissement – 60 avenue Marcel Dassault – CS 30651– 37206 Tours
Cedex 3

Date réception de la demande :

Monsieur le Président,

Je soussigné(e) Nom et Prénom:

Agissant en qualité de _____ et disposant du pouvoir d'engager
l'entreprise ci-dessous

**Demande l'autorisation de déverser au réseau public des eaux usées les effluents non
domestiques en provenance de :**

Entreprise :

Code NAF/APE : _____ Siret n° : _____

Adresse du site faisant l'objet de la demande :

Tél : _____ fax : _____ mail : _____

Références cadastrales :

Adresse du siège social si différent :

Tél : _____ fax : _____ mail : _____

Coordonnées du propriétaire si différent :

et sollicite la délivrance :

D'une autorisation de déversement d'eaux usées non domestiques :

Initiale

Renouvellement _____ arrêté n° _____ du _____

Accompagnée d'une convention de déversement :

Initiale

Renouvellement _____ date de signature : _____

**Je joins à ma demande les pièces mentionnées au dos du présent formulaire et en certifie
l'exactitude**

Fait à _____ le _____

Signature du demandeur _____

Liste des pièces à joindre à la demande :

- Un plan masse du site orienté (repérage de rues, nord) avec le schéma de principe localisant :
 - *Toutes les activités du site (domestiques, process, garages, aires de lavage, etc...),*
 - *Le compteur d'eau potable et le cas échéant d'autres sources,*
 - *Les réseaux d'eaux usées (domestiques et non domestiques),*
 - *Les réseaux d'eaux pluviales,*
 - *Les surfaces extérieures imperméabilisées,*
 - *La position des boîtes de branchement eaux usées et eaux pluviales si elles existent,*
 - *La position souhaitée des boîtes de branchement eaux usées et eaux pluviales si elles n'existent pas,*
 - *La position des éventuels dispositifs d'assainissement non collectif (cas d'un raccordement),*
 - *La position des ouvrages de prétraitement eaux usées et eaux pluviales prévus ou existants*
- Factures d'eau (site existant : sur au moins 1 an, à défaut : estimation de la consommation annuelle future)
- Pour les établissements ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement):
 - *Une copie du dossier de demande d'autorisation ou de déclaration de l'installation (étude d'impact en particulier),*
 - *Une copie de l'arrêté préfectoral ICPE,*
 - *Le rapport de synthèse de la campagne RSDE (Recherche de Substances Dangereuses dans l'Eau) si l'établissement est concerné.*

Demande dans le cadre de projets de construction ou d'extension :

La demande doit être déposée si possible avant le dépôt de permis de construire (à défaut parallèlement), accompagnée de l'ensemble des pièces nécessaires à l'étude du dossier.

Un accord de principe pourra être délivré, sous réserve du respect de la réglementation en vigueur et des prescriptions techniques générales prévues au Règlement d'Assainissement.

Demande de régularisation :

En cas d'envoi par la Communauté d'agglomération Tour(s)plus d'un courrier de demande de régularisation (suite au contrôle du raccordement des installations sanitaires par exemple), le délai maximum de dépôt du dossier est de 2 mois après la date de réception du courrier.